

ciales utiles et populaires. Quant à ce qui regardait le lieu où devaient avoir lieu les Exhibitions chaque année, l'Association eut à le choisir, et il n'y a aucun doute que dans les quatre années dernières le lieu des Exhibitions ne pouvait pas être mieux choisi pour rencontrer le but qu'avait la Législature, car elles eurent lieu—savoir: à Montréal, Québec, Sherbrooke, et Trois-Rivières respectivement. Montréal a été de nouveau choisi en rotation pour l'Exhibition prochaine, en 1857.

Le Bureau comme Conseil de l'Association a été chargé de préparer la Liste Annuelle des Prix, les Arrangements et les Règlements, ainsi que de faire clore le terrain et faire les bâtisses nécessaires pour l'Exhibition, et il mérite beaucoup de louange pour la manière dont il a rempli ses devoirs. Quant à ce qui regarde la dernière partie de ses devoirs, il a été le premier sur ce continent qui ait fait faire des appentis pour les animaux, si nécessaires pour les préserver du mauvais-temps, pendant trois ou quatre jours qu'ils sont obligés d'y passer. Comme preuve de la sagesse de ces arrangements l'exemple a été suivi dans le Haut-Canada, par les Sociétés d'Agriculture des États-Unis, et par plusieurs des Sociétés des États séparés. La Liste des Prix a été faite d'une manière très libérale, et se monte à £1100 à £1200 annuellement, pour la partie agricole, y compris la Volaille et l'Horticulture. Les arrangements et les Règlements publiés avec la Liste des Prix, peuvent être comparés favorablement avec ceux adoptés par toute Société ou Association Agricole, dans ce pays ou dans tout autre. En parcourant ces Arrangements et ces Règlements on verra évidemment que l'on a pris toutes les précautions pour donner une opportunité franche à la compétition, et une juste récompense des prix offerts. On remet ces Règlements avec la Liste des Prix aux Juges, pour les guider en commençant leurs devoirs — ainsi que des Livres pour entrer leur décisions, et toutes remarques qu'ils ont à faire touchant les animaux, produits, etc., amenés à leur inspection, et après les avoir signés ils les remettent au Secrétaire. Un des membres du Bureau ou de l'Association accompagne chaque section de Juges, pour leur donner toute information requise, et pour empêcher qu'ils ne soient interrompus dans l'exécution de leurs devoirs. Le terrain de l'Exhibition est fermé à tous les visiteurs pendant que les Juges font leur visite et

adjudgent les prix. Dans le choix des Juges le Bureau tâche d'obtenir les services de personnes qu'il considère les mieux qualifiées et les plus compétentes, mais comme il ne peut pas obliger ceux à qui il s'adresse de venir aux Exhibitions, il est toujours obligé de demander des personnes présentes aux exhibitions, pour agir à la place de ceux qu'il a demandés et qui ne sont pas venus. Quand le Bureau fait ainsi tout en son pouvoir pour les arrangements des animaux et autres articles, dans une manière parfaitement régulière pour l'inspection, et pour se procurer les services des meilleurs Juges qu'il peut avoir, sa tâche doit être faite, et il refuse très à propos de déranger la décision des Juges, à moins qu'il n'y ait une injustice ou une erreur évidente. Les dépenses pour la clôture, les bâtisses, etc., à Sherbrooke et à Trois-Rivières, ont été très modérées, et bien au-dessous du taux ordinaire de l'ouvrage pour les fins publiques. Dans les deux cas, l'ouvrage fut estimé par des juges compétents à 30 pour cent de plus que le coût actuel.

On s'est plaint que dans les Sections Industrielles de l'Exhibition les prix offerts dans plusieurs cas étaient au-dessus de la valeur des articles—strictement parlant il n'y a pas d'argent offert par la Législature pour autre chose que pour les Produits Agricoles et les Instruments Aratoires. Les fonds appropriés par la Législature pour l'Exhibition Annuelle Agricole, sont 10 par cent, retenus par le Bureau sur l'octroi du Gouvernement aux Sociétés d'Agriculture, les souscriptions de Membres de l'Association Agricole, la vente de cartes d'admission, l'aide volontaire que l'on peut avoir de temps à autre de la Société d'Agriculture du Comté où se tient l'Exhibition ou de toutes autres contributions. Depuis les trois années dernières, le Bureau a approprié de £200 à £300 chaque année pour le Département Industriel, en assignant le devoir de faire la Liste des Prix au Comité Local. Outre cette appropriation la bâtie Industrielle et les décorations coûtent au moins £100 chaque année. Les Exhibitions sont strictement Agricoles, et l'Acte qui y pourvoit indique clairement qu'elles ont été instituées pour cela. Si l'on considère qu'il est expédient et avantageux de réunir le Département Industriel avec le Département Agricole, les fonds pour cet objet ne devraient pas être pris sur ceux appropriés pour le Département Agricole, savoir, les 10 par cent, retenus sur l'octroi du Gou-

vernemment aux Sociétés d'Agriculture. Les contributions faites par les Corporations ou Municipalités des Localités où l'Exhibition doit avoir lieu, ne peuvent être considérées que comme retour de bénéfice que retire la localité des nombreux visiteurs et autres avantages qui résultent de ces Exhibitions. Le Département Industriel n'est jamais réuni au Département Agricole aux Grandes Exhibitions tenues en Angleterre, en Irlande et en Ecosse, et cependant la localité où elles sont tenues contribue presque toutes les dépenses, et il y a une grande compétition pour le privilège d'avoir l'Exhibition à un endroit particulier.

Les Prix offerts et accordés aux Exhibitions de l'Association Agricole pour le Bas-Canada ont toujours été payés à demande, et très souvent ces prix sont envoyés en chèques par la malle aux personnes si elles ne viennent pas les chercher immédiatement.

—:o:—

Nous apprenons que M. Wm. Evans, Junr., du Magasin d'Instruments Aratoires et de Graines, Halle du Marché Ste. Anne, a importé six simples de Blé de Printemps de la Mer Noire, et nous recommandons à ceux qui ont besoin de Grains de semence d'aller voir ces simples.

—:o:—

**GRANDE RÉCOLTE D'ORGE.**—Le California Farmer dit que M. P. D. Bailey, de la ville de Napa, a récolté l'été dernier *trois cent quinze minutes* d'orge de première qualité sur *trois acres*.

—:o:—

**UN MOTTO EXPRESSIF** pour un jeune cultivateur zélé serait : De bons Instruments Aratoires pour les champs, et de bons Livres pour les heures de loisir.

—:o:—

#### PRIX AU MARCHÉ DE MONTRÉAL.

*Taux auxquels les Produits sont achetés des Cultivateurs.*

30 Dec. 1856.

Foin, les 100 bottes, de 9 à \$11.

Paille, do, de 4 à \$5.

Beurre frais, la livre, de 1s 2d à 1s 3d.

Do. salé, do., de 10d à 11d.

Fromage du pays, de 6d à 8d.

Blé, point.

Orge, 3s 6d à 4s.

Avoine, de 2s à 2s 2d.

Blé-d'Inde jaune, 3s 9d à 4s.

Blé-d'Inde d'Olio, point.

Sarrasin, 2s 9d à 3s.

Pois, de 3s 9d à 4s 3d.

Bœuf, les 100lbs., de 5 à \$8.

Porc, do 8s 4d à \$9s.

Mouton, la livre, de 5d à 7d.

Veau, 6d à 7s 1d.

Oeufs, 1s 3d à 1s 4d.

Miel, la livre, 7s 1d à 8d.